

Non au harcèlement scolaire Appelez le 3020

SOLESMES

L'équipe éducative de l'institution St Michel a diligenté trois psychologues afin de sensibiliser les élèves au problème du harcèlement scolaire. Ils ont été informés, vidéos et plate forme de témoignages à l'appui, sur les différentes formes de harcèlement. Que faire si on est victime ou témoin ? Quelles sont les formes ? les actes concernés sont des brimades, des violences répétées, des humiliations, des insultes. Quel est le profil du harceleur ? Internet et le portable sont aussi des outils qui peuvent faire subir l'enfer et pousser la victime

au suicide. Il faut en parler, ne pas rester silencieux, raconter, écrire ou dessiner ce qui s'est passé pour que cette violence s'arrête. Expliquer ce que l'on ressent mais ne pas tenter de résoudre soi même par la violence. Les proches, les responsables scolaires sont là pour écouter et porter plainte auprès du procureur. Les peines encourues, prison et amendes pour les plus de 13 ans, sont dissuasifs. Un atelier pratique a permis d'échanger lors de jeux de rôle qui ont permis de briser le silence et fait entendre les ravages et la destruction que provoque le harcèlement. Un document émanant du site gouvernemental a été distribué.



Jeanine, Céline et Nicolas interviennent pour le cabinet Avance de La Madeleine devant les classes de 4ème de l'institution Saint Michel.